

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DES JOURNÉES
DES VILLES MAURITANIENNES DU PATRIMOINE MONDIAL :

"La décision de classer les villes de Chinguitti, Ouadane, Tichitt et Oualata patrimoine mondial témoigne encore plus de l'apport précieux de notre Pays à la civilisation mondiale"

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya a assisté hier, lundi, à la Maison de l'UNESCO à Paris à l'ouverture des Journées des Villes Mauritaniennes du Patrimoine Mondial.

L'ouverture de ces journées dont le coup d'envoi a été donné par le Directeur Général de l'UNESCO, M. Koichoro Marsuura s'est déroulée en présence du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, M. Ahmedou Ould Ahmedou, du Président de la Conférence Générale de l'UNESCO, M. Michael Abiola, du vice président de la Banque Mondiale pour l'Europe, M. Jean François

Rischard, de l'ambassadeur de Mauritanie à Paris, SEM Sidi Mohamed Ould Boubacar, de l'ambassadeur de Mauritanie auprès de l'UNESCO, SEM. Mohamed Ould Mohamed Ali, de nombreux français amis à la Mauritanie, de grands intellectuels mauritaniens et de chercheurs intéressés par la vie et la culture mauritaniennes.

L'ouverture de ces journées a donné lieu à un échange de discours au cours duquel le Président de la République a exprimé ses remerciements à l'UNESCO, à la Banque Mondiale et à la coopération française pour l'appui efficace apporté à la Mauritanie en matière de sauvegarde du patrimoine culturel. SUITE EN PAGE 3



Le Président de la République à l'occasion des Journées des Villes Mauritanienues du Patrimoine Mondial:

“La décision de classer les villes de Chinguitti, Ouadane, Tichitt et Oualata patrimoine mondial témoigne encore plus de l'apport précieux de notre Pays à la civilisation mondiale”

Suite de la page 1

Ci après ce discours dans son intégralité :

"Monsieur le Président de la Conférence Générale de l'Unesco, Monsieur le Président du Conseil Exécutif de l'Unesco,

Monsieur le Directeur Général de l'Unesco,

Monsieur le Vice-président de la Banque Mondiale,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être aujourd'hui parmi vous dans ce haut lieu de la culture pour l'ouverture des journées consacrées aux villes mauritaniennes du patrimoine mondial.

Je voudrais remercier Monsieur le Directeur Général Koïchiro Matsuura, aussi bien pour l'aimable invitation qu'il m'a adressée pour assister à cette grande manifestation, que pour l'action de l'Unesco en faveur de la sauvegarde du patrimoine mauritanien. Je voudrai à cette occasion remercier la Banque Mondiale et la coopération française pour l'appui consenti en notre faveur dans ce même domaine.

La décision de classer les villes de Chinguitti, Ouadane, Tichiti et Oualata patrimoine mondial témoigne encore plus de l'apport précieux de notre Pays à la civilisation mondiale, à travers son style architectural spécifique, ses manuscrits et ses sites touristiques.

Une telle décision nous incite davantage à redoubler d'efforts pour protéger ce patrimoine.

Nous y voyons aussi un engagement de la part de la communauté internationale à apporter son appui à ces villes historiques qui luttent inlassablement contre la désertification et le manque d'eau, pour continuer de vivre et ne pas subir le sort d'autres cités mauritaniennes, qui avaient prospéré pendant des siècles avant de disparaître, comme Azougui, berceau de l'Etat des Almoravides.

De notre histoire séculaire, nous avons puisé une conviction profonde de la nécessité du dialogue comme meilleur moyen de compréhension entre les peuples et de cohabitation entre les cultures.

L'Unesco est la tribune la plus appropriée pour exprimer cette conviction, car c'est à cette Organisation qu'a été confiée la tâche de cultiver la paix dans l'esprit des Hommes.

Aujourd'hui, la communauté internationale mobilise tous ses efforts et toute son énergie pour lutter contre le terrorisme qui représente un phénomène contraire à toutes les valeurs humaines et une menace pour la paix et la stabilité dans le monde.

Cette œuvre nécessite, en plus de l'action militaire et sécuritaire, l'établissement d'un vrai dialogue qui



enracine la compréhension et la rencontre entre les civilisations et les religions, pour bâtir une société humaniste et solidaire où règnent la justice et la tolérance, une société qui barre la route aux extrémistes et fanatiques de tout bord.

L'aspiration à un monde pacifié et stable requiert un sens de responsabilité face aux défis et épreuves dont souffrent de vastes régions du monde et particulièrement en Afrique. Elle suppose aussi de mettre les avancées technologiques et scientifiques au service de l'humanité tout entière.

En Mauritanie, nous sommes convaincus que la culture demeure le meilleur rempart contre le racisme, le fanatisme et la violence, puisque elle est porteuse de principes de tolérance, d'ouverture et d'acceptation de l'autre.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait de la promotion des secteurs culturels et de l'éducation le socle de notre effort de développement, avec comme action principale la lutte contre l'analphabétisme à travers des vastes campagnes intitulées "Le Savoir Pour Tous".

L'initiative du livre et de la lecture a permis en peu de temps d'ouvrir le plus grand nombre de bibliothèques sur toute l'étendue du territoire national, afin d'encourager la lecture et de profiter de l'évolution scientifique et technologique.

Mesdames et Messieurs,

En plus des efforts qu'elle consent pour la sauvegarde de son patrimoine civilisationnel, la Mauritanie œuvre aussi à préserver son environnement, surtout dans le domaine maritime.

C'est ainsi que le Banc d'Arguin a été érigé en Parc National après son classement, en 1989, patrimoine mondial par l'Unesco.

Ce Parc qui s'étend sur une superficie de 12.000 KM2, accueille plus de deux millions d'oiseaux migrants et des milliers d'espèces locales.

Zone vitale pour la reproduction des espèces maritimes, ce Parc a été mis sous protection et surveillance, avec d'autres zones, eu égard à son rôle important dans l'équilibre du milieu maritime, aussi bien pour la Mauritanie que pour l'Afrique du Nord-ouest d'une manière générale.

Le Banc d'Arguin a été élargi au Cap Blanc pour protéger les phoques menacés de disparition au niveau mondial.

Ces dispositions sont renforcées par un arrêt biologique annuel de deux mois, pour préserver la biodiversité et garantir la régénération des ressources halieutiques dans toute la région.

De telles actions sont de nature à compléter les efforts visant à assurer la continuité de la civilisation humaine. Si la sauvegarde du patrimoine historique protège et perpétue les réalisations de l'Homme à travers des siècles, la préservation de l'équilibre écologique contribue à garantir quant à elle l'avenir de l'espèce humaine.

Je vous remercie".

Auparavant, M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) avait prononcé le discours suivant:

" Monsieur le Président de la République islamique de Mauritanie,

Monsieur le Vice-président de la Banque mondiale,

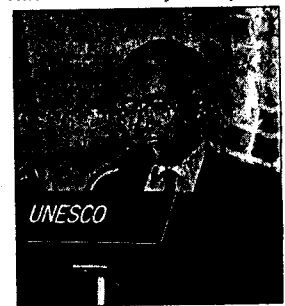
Mesdames, Messieurs les Ministres,

Excellences, Messdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'ouvrir ces Journées consacrées aux villes mauritaniennes du patrimoine mondial, et d'avoir l'honneur d'accueillir à cette occasion Monsieur Maaouya Ould Sid' Ahmed Taya, Président de la République islamique de Mauritanie. Je suis très heureux, Monsieur le Président, d'avoir de nouveau le plaisir de me trouver à vos côtés, après notre rencontre d'août 2002 lors du sommet de Johannesburg et l'entretien que nous avons eu, ici même au Siège de l'UNESCO, lors de votre visite en février 2003. La visite que j'ai effectuée dans votre merveilleux pays en mars 2003 m'a permis de mesurer l'importance que revêt le patrimoine culturel pour votre pays, qu'il soit de nature matérielle ou immatérielle, et je me réjouis d'avoir la possibilité de mieux connaître ces merveilles du patrimoine mondial que sont les villes anciennes Chinguitti, Ouadane, Tichiti et Oualata, que je n'ai malheureusement pas pu visiter lors de ma visite en Mauritanie.

Cette Conférence nous permet de témoigner d'une collaboration exceptionnelle qui s'est établie entre l'UNESCO, le Gouvernement mauritanien et la Banque mondiale au titre d'une Convention signée en 2002, qui a permis d'engager un processus de sauvegarde et de développement des quatre anciennes cités caravanières que sont Chinguitti, Ouadane, Tichiti et Oualata, inscrites sur la liste du patrimoine de l'UNESCO depuis 1996.

L'importance historique et culturelle de ces ksour a justifié que des



efforts de grande envergure soient entrepris pour sauvegarder la trace d'une civilisation urbaine du désert et stimuler leur revitalisation, à travers une stratégie visant à encourager les initiatives de réhabilitation, la promotion de procédures, les modalités et de savoir faire techniques en vue d'un développement économique, social et urbain.

Et je crois que nous pouvons être fiers d'avoir atteint nos objectifs: les centres historiques, lieux de mémoire et pôles d'attraction touristique importants, restent des pôles vivants et des lieux importants

d'éducation aux savoir-faire traditionnels.

Je tiens également à souligner ma satisfaction que le travail effectué l'ait été par des techniciens expérimentés, issus d'une équipe mixte franco-mauritanienne, sous la supervision directe du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le vivier de compétences mauritaniennes rompues aux pratiques de protection des centres historiques et de réhabilitation des constructions anciennes formé à cette occasion est un héritage important que nous légue le projet, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Il faut cependant souligner que ce projet n'aurait pas eu un tel succès sans la mobilisation, la conviction et l'enthousiasme des habitants de ces villes, qui ont activement participé aux différentes phases de sa réalisation. Cette participation des communautés elles-mêmes, et leur conscience profonde de la valeur de leur patrimoine culturel, a sans aucun doute été un facteur déterminant de la réussite du projet.

Je souhaite donc féliciter chaleureusement les autorités mauritaniennes, les villes de Chinguitti, de Ouadane, de Tichitt et de Oualata et tous leurs habitants, réunis en associations ou à titre individuel, pour l'action exemplaire qu'ils ont menée.

Je veux également remercier Monsieur Jean-François Rischart, Vice-président de la Banque mondiale, et Monsieur David Craig, Directeur des opérations pour la Mauritanie de la Banque mondiale, pour le soutien actif de leur institution, qui a permis au Gouvernement mauritanien d'inscrire cette démarche dans une logique qui associe la préservation du patrimoine au développement économique et social.

La mise en place d'un Fonds d'incitation à la réhabilitation des centres historiques des villes anciennes de Mauritanie, appelé à faciliter non seulement les actions de sauvegarde du patrimoine, mais aussi les actions d'aménagement urbain, devrait permettre de prolonger cet effort.

J'espère sincèrement que l'engagement des autorités mauritaniennes sera soutenu économiquement par des partenaires et bailleurs de fonds soucieux de les aider à mettre en place l'ensemble des réformes nécessaires pour assurer la continuité des actions entreprises au titre de ce projet-pilote.

Je souhaite également préciser que ce projet-pilote s'intègre dans un ensemble plus large d'activités mises en œuvre dans le cadre du projet global de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel mauritanien, et que le patrimoine immatériel, essentiel pour préserver l'esprit d'une civilisation ancienne comme la

vôtre, y tient une grande place. La musique nomade, la conservation des manuscrits séculaires, ou les traditions et anciens métiers sont donc également l'objet de toute notre attention.

Monsieur le Président de la République islamique de Mauritanie,

Monsieur le Vice-président de la Banque mondiale,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu que ces villes de mémoire que sont les anciens Ksour de Mauritanie, qui ont tant à nous apprendre, constitueront un modèle et une référence pour tous ceux qui, dans cette région et ailleurs, tiennent à transmettre le patrimoine et le témoignage de nos civilisations aux générations futures.

La magnifique exposition que nous inaugurerons dans quelques instants permettra à chacun, grâce aux remarquables clichés du photographe Philippe Caumes, de faire ce voyage merveilleux dans les anciens ksours.

Cette exposition, dont une partie a déjà été révélée au public en mars dernier, au siège de la Banque mondiale à Washington, retrouvera la piste des grandes caravanes pour rejoindre le Musée de l'Adrar à Atar, tout nouvellement installé dans un bâtiment historique qui a également été restauré au titre du projet de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel mauritanien.

Il me reste à réitérer auprès de vous, Monsieur le Président, l'engagement de l'UNESCO à poursuivre à vos côtés cette entreprise de sauvegarde du patrimoine mauritanien. En gage de fructueuse collaboration établie entre notre Organisation et la Mauritanie, je souhaite à présent vous décerner la médaille UNESCO "Campagne de Nubie", qui symbolise l'exemplarité d'une mobilisation internationale en faveur de la sauvegarde du patrimoine de l'humanité.

Je vous remercie".

A cette même occasion le vice-président de la Banque Mondiale pour l'Europe a également prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé sa satisfaction au terme de l'évaluation du Projet de Sauvegarde du Patrimoine Culturel en Mauritanie.

Ce projet, a-t-il dit, avait constitué une expérience pionnière qui s'est avérée concluante et qui a donc permis à d'autres pays de mettre en œuvre, grâce à la collaboration de la Banque Mondiale, des projets similaires et de s'intéresser au développement du patrimoine culturel.

Il a ajouté que la Mauritanie puise dans son passé les ressources suffisantes qui lui permettent de préparer son avenir.